



© Jean-Michel Libion



N°2



TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE

ENGAGÉS POUR FAIRE

DE L'EMPLOI UN DROIT

PERSONNE N'EST INEMPLOYABLE • CE N'EST PAS LE TRAVAIL QUI MANQUE • CE N'EST PAS L'ARGENT QUI MANQUE

Avec ce nouveau numéro de notre journal, vous allez découvrir toute la force du projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » qui est expérimenté dans dix territoires en France.

Avec notre association, nous nous mobilisons pour obtenir une deuxième loi, dès 2019, autorisant l'expérimentation pour de nouveaux territoires. Ils sont nombreux à attendre, et beaucoup sont déjà prêts, grâce à la mobilisation des élus et de la société civile dans toutes les régions !

Face à l'urgence sociale, il n'y a pas de temps à perdre pour

passer à l'échelle. Et ce d'autant plus que l'on ne manque pas d'argent car le coût du chômage de longue durée pour la puissance publique est de 43 milliards d'euros par an. Par ailleurs, on ne manque pas de travail car il y a des travaux utiles à développer partout. Enfin, personne n'est inemployable !

Avec cette utopie devenue réaliste, l'imaginaire est en action dans les territoires. Il s'agit bien de redonner espoir aux personnes

privées d'emploi avec un emploi en CDI, c'est-à-dire une sécurité et une activité. Garantir la liberté aux femmes et aux hommes, c'est commencer par leur assurer les conditions d'existence, c'est-à-dire un emploi, un logement et un savoir.

Alors mobilisez-vous à nos côtés pour mener ce combat. Après tout, on ne gagne que les combats que l'on mène !

LAURENT GRANDGUILLAUME,  
président de l'association Territoires  
zéro chômeur de longue durée



## DE QUOI PARLE-T-ON ?

# LA FABRIQUE DU CONSENSUS

POINT DE DÉPART DU PROJET, LA FABRIQUE D'UN CONSENSUS LOCAL AUTOUR DU PROJET EST L'UN DES FACTEURS DE RÉUSSITE DE L'EXPÉRIMENTATION.

ENTRETENU EN PERMANENCE, CE CONSENSUS PRODUIT DES SYNERGIES EFFICACES AU-DELÀ DE LA SUPPRESSION DE LA PRIVATION D'EMPLOI.

LA FABRIQUE DU CONSENSUS est la phase d'explication du projet et de mobilisation de tous les acteurs du territoire prêts à s'impliquer dans la démarche. C'est une étape décisive. Si, au démarrage, le projet peut être initié par une personne privée d'emploi, un citoyen, une association, un élu, etc., il est indispensable qu'il soit mis en débat au sein de la population la plus large possible et porté par l'ensemble des élus et acteurs du territoire. La fabrique du consensus est la première étape méthodologique de mise en œuvre du projet sur un territoire. C'est une fois ce consensus établi que les autres phases peuvent être engagées : rencontre des personnes privées durablement d'emploi (PPDE), identification des travaux utiles et supplémentaires, puis, à terme, ouverture de l'entreprise à but d'emploi (EBE). Pour autant, le consensus doit être nourri, animé en continu, pendant toute la durée de l'expérimentation.



Scannez et découvrez le témoignage vidéo de Denis Prost autour de la construction de la confiance



Pour scanner, téléchargez par exemple l'application QR Code Reader



**LE RÔLE DE L'ÉQUIPE PROJET** est donc déterminant. Elle se forme au démarrage du projet sur le territoire et c'est elle qui amorce la fabrique du consensus en faisant la pédagogie de la démarche. Sur

les 10 premiers territoires expérimentaux, on observe que 2 à 3 équivalents temps plein sont nécessaires pour créer et animer le consensus, puis engager la rencontre des PPDE et l'identification des travaux utiles. Ces étapes préparatoires sont primordiales : le premier bilan intermédiaire de l'expérimentation, réalisé par le Fonds ETCLD, montre que ce qui n'a pas été préparé en amont devient d'autant plus lourd à mettre en œuvre une fois le territoire habilité. L'équipe projet est ensuite chargée de mettre en place le comité local pour l'emploi (CLE), elle en est la cheville ouvrière, elle anime le projet sur le territoire.

---

---

“ La mobilisation est un travail sans fin, on ne rêve pas de convaincre tout le monde mais d'embarquer le maximum de personnes. La confiance se construit par un discours de vérité, par la pratique une fois que l'EBE est ouverte et en laissant la main aux acteurs du territoire au sein du comité local. ”

**Denis Prost**  
Chef de projet sur le territoire  
de Pipriac et Saint-Ganton

---

---

**LE COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI** est l'instance qui rassemble tous les acteurs engagés pour supprimer la privation d'emploi. Il est présidé par l'élu du territoire (le/la maire, le/la président·e de la communauté de communes...). Le CLE a pour mission de piloter l'expérimentation sur le territoire.

Il est garant notamment de l'atteinte de l'exhaustivité, c'est-à-dire de l'embauche, au sein d'une ou plusieurs EBE, de tous les volontaires grâce au développement d'activités supplémentaires et non concurrentes.

**L'IMPACT DU CONSENSUS LOCAL** se ressent aussi bien au niveau des institutions et de leurs représentants que des acteurs du monde socio-économique. La fabrique du consensus produit synergie et concertation : elle permet aux acteurs de se rencontrer et de faire ensemble, au service du territoire, dans un but dépassant la suppression de la privation d'emploi. La participation de tous les acteurs au projet contribue à dessiner des coopérations nouvelles pour un territoire de plein emploi volontaire.

---

---

## « LA FABRIQUE DU CONSENSUS » : UN ÉVÉNEMENT NATIONAL ANNUEL

Organisée chaque année au mois de mai, « La Fabrique du consensus » est un événement qui réunit l'ensemble des personnes et organisations mobilisées pour faire de l'emploi un droit. Centré sur cette étape primordiale de la mise en œuvre expérimentale, cet événement national, organisé par l'association TZCLD, favorise les échanges et transferts d'expériences entre personnes privées d'emploi, équipes projet, élus, partenaires, associations, représentants des EBE, équipe nationale... En 2019, la 3<sup>e</sup> édition de La Fabrique du consensus se tient le 14 mai !

---

---

---

---

### EN SAVOIR +



# AU CŒUR DU

# PROJET

*«Renouer du lien concourt  
à retrouver du travail,  
au sein de l'EBE ou pas»*

Sur les territoires expérimentaux, les personnes privées d'emploi sont mobilisées autour du projet bien en amont de leur embauche. Cela contribue à sortir de la privation d'emploi.

« JE ne pensais pas rester au chômage si longtemps, confie Véronique Six, salariée de La Fabrique, entreprise à but d'emploi (EBE) du territoire de la Métropole européenne de Lille. C'est très dur de ne pas savoir si l'on va retrouver un emploi, j'en ai perdu le goût de me lever le matin. » Avant leur embauche, les salariés des EBE étaient privés d'emploi depuis 4,5 ans en moyenne. Pour la plupart, les réunions et ateliers organisés par le comité local, en amont de leur entrée dans l'EBE, sont un moyen de recréer du lien, social, professionnel... « Cela m'a permis de sortir de chez moi, mais aussi de faire connaissance avec certains de mes futurs collègues, de découvrir le

fonctionnement et les perspectives de l'EBE et du projet », explique Jean-Philippe Constantinou, embauché à Elan Jouques. Pour Nicolas Bar, salarié de La Fabrique, ces réunions ont été un moyen de « se remettre en route après une rupture professionnelle difficile, de reprendre un rythme et une activité en douceur, afin d'être prêt mentalement à reprendre le travail ». « Les gens qui viennent ont envie et besoin d'échanger, affirme Marion Batel, qui anime le collectif de personnes en attente à Pipriac et Saint-Ganton. Renouer du lien met du baume au cœur et redonne envie de construire des projets, cela concourt à retrouver du travail, au sein de l'EBE ou pas ». Certaines personnes privées d'emploi retrouvent en effet une activité avant leur recrutement dans l'expérimentation. Pour d'autres, le passage par l'EBE participe à décrocher un emploi stable dans le secteur marchand. C'est le cas de Raphaël Le Gal, ancien salarié de Tezea, aujourd'hui agent d'accueil en déchèterie : « j'enchaînais les petits boulots, c'est usant de ne jamais savoir si on va être rappelé pour travailler. L'embauche à Tezea m'a permis de garder le pied à l'étrier grâce à la stabilité et au salaire ».



# La lutte contre la précarité énergétique est créatrice d'emplois



Parmi les nombreuses activités liées à la transition écologique créées sur les territoires, la réalisation de diagnostics socio-techniques aide à lutter contre la précarité énergétique auprès des foyers à faibles ressources.

## SUR LES TERRITOIRES

de Thiers (Puy-de-Dôme), Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle) et de la Métropole européenne de Lille (Nord), les EBE se sont lancées dans la réalisation de diagnostics sociotechniques chez les personnes aux revenus modestes. À Thiers et Colombey-les-Belles, cette activité s'inscrit dans le cadre du programme Slime (Services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) mené par le Cler (réseau pour la transition écologique) et porté par les communautés de communes de ces deux territoires. « Pour Thiers Dore et Montagne [TDM] c'est un outil supplémentaire, plus léger, pour améliorer l'habitat, explique

Laurent Boithias, chargé de mission habitat à la communauté de communes. Si le problème est plus profond et qu'il faut des travaux conséquents, on renvoie vers les autres programmes existants ». À Thiers, les premiers diagnostics, financés par la délégation régionale de la fondation Macif, ont été effectués auprès de salariés de l'EBE Actyroles, avant de se lancer auprès des foyers ciblés par les services sociaux. Le ciblage des ménages est un point déterminant et loin d'être évident. « Ce n'est pas facile d'identifier le Slime au milieu du panel de dispositifs qui existent », déplore Laurent Boithias. TDM sensibilise au maximum les travailleurs sociaux et, quand un foyer est repéré, le

dossier est étudié en commission précarité énergétique, créée à l'occasion pour clarifier la chaîne de détection des ménages. Réunissant tous les acteurs de l'habitat une fois par mois, elle est « garante de la bonne articulation des outils », note le chargé de mission. Le dossier est ensuite envoyé à l'EBE : « je prends rendez-vous et j'explique comment la visite va se passer, détaille Laurent Desbordes, salarié d'Actyroles chargé des diagnostics, qui a été formé trois semaines sur le sujet. Je préviens notamment qu'il y aura des questions personnelles, mais que c'est nécessaire pour connaître la consommation d'énergie du foyer ». Un côté relationnel qui n'est pas toujours évident pour certains salariés sur les territoires. « De la cuisine aux toilettes, je regarde les ampoules, le débit des robinets, les radiateurs, les fenêtres, le ballon d'eau chaude, l'électroménager... puis je fais un rapport », explique Laurent Desbordes. Au cours d'une seconde visite, il présente ce rapport, détaille les éco-gestes à adopter et, si besoin, installe également des petits équipements (ampoules, mousseurs...). « Modifier ses habitudes n'est pas toujours facile mais avec des chiffres à l'appui et éventuellement quelques installations, ça aide », remarque-t-il.

# ça change la vie !

Estelle, Tania, Christophe et Maurice ont rejoint l'EBE provençale Elan Jouques et dressent un bilan de leurs expériences.

## TÉMOIGNAGES



### MAURICE :

J'ai travaillé comme chef de chantier pendant des années, puis j'ai créé mon entreprise de maçonnerie. Faute de clients et écrasé par les charges, j'ai fermé en 2012. La Mairie de Jouques m'a orienté vers le projet TZCLD. Je suis rentré chez Elan Jouques en novembre 2017. En intégrant le pôle multiservices, j'ai retrouvé une activité variée au sein d'une équipe soudée.



### ESTELLE :

Je suis arrivée en octobre 2018. J'étais au chômage depuis un an. À mon arrivée chez Elan Jouques, j'ai intégré la recyclerie. Je m'y suis sentie tout de suite à l'aise car j'ai plusieurs années d'expérience dans l'industrie du bois. J'ai été formée par une collègue de travail aux techniques de patines, de céruse... J'espère pouvoir bénéficier, chez Elan, d'autres formations dans ce domaine.



### CHRISTOPHE :

Je suis dessinateur, un domaine où il est difficile de gagner sa vie. J'ai quitté la Bourgogne et mon emploi pour venir à Jouques. C'est Pôle emploi qui m'a parlé du projet TZCLD. J'ai intégré Elan Jouques le 1<sup>er</sup> avril 2018. Je travaille au multiservices et à l'atelier bois. Je suis surpris de voir que le travail du bois m'intéresse vraiment. J'ai envie de m'investir à l'atelier et de développer des lignes de mobilier.



### TANIA :

J'ai découvert le projet TZCLD début 2016. Je cherchais une activité en rapport avec le recyclage, domaine dans lequel j'étais investie. L'expérimentation était innovante en matière de développement durable. J'ai toujours travaillé à Jouques en indépendante et je me suis sentie concernée par ce projet qui aide les gens à (re)trouver un emploi au village. J'ai participé à la création des activités. Ce qui m'a réjoui c'est qu'on pouvait tout imaginer car tout était à faire ! Le projet "ressourcerie" était proche de mes compétences et de mes convictions écologiques. Il y a un an, je suis rentrée à la recyclerie. Le travail d'équipe me plaît. Je viens à vélo, mon temps est choisi et c'est une chance !

# “Ce projet a des incidences positives dans tous les champs de ce qui fait société”

Les effets bénéfiques du projet Territoires zéro chômeur de longue durée ne s'arrêtent pas à la suppression de la privation de l'emploi. Visions croisées sur deux territoires expérimentaux avec Marc Pottier, maire de Colombelles (Normandie), et Thierry Guyot, électricien investi dans le projet à Prémery (Nièvre).

**ENGAGÉS** dans le projet depuis le début, vous avez vu les personnes privées d'emploi devenir salariées, quels changements observez-vous ?

**Marc Pottier :** Lors des premières réunions, nous avons rencontré des personnes que nous n'avions jamais vues. Aujourd'hui, elles ont retrouvé leur place dans la vie de la ville. Elles sont présentes dans le tissu associatif, au conseil citoyen de la politique de la ville... Elles retrouvent l'envie de débattre, de faire collectif : il y a des conséquences sur la démocratie locale. On voit que lorsque le territoire est en capacité de développer ses énergies, il peut être la clé d'un meilleur vivre ensemble. Ce projet a des incidences positives dans tous les champs de ce qui fait société.

**Thierry Guyot :** Les salariés se rouvrent socialement. Ils participent au comité des fêtes, aux associations sportives... Le coiffeur, le boulanger, le boucher ou encore le dentiste voient des gens inconnus auparavant. On remarque aussi que ces personnes font des travaux d'entretien chez eux. Le bailleur social Nièvre Habitat constate que de nouvelles personnes viennent s'installer sur le territoire, ce qui entraîne la restauration de bâtiments. Petit à petit le territoire se relève.

**De nouvelles activités sont créées sur le territoire, quels effets constatez-vous ?**

**Thierry Guyot :** Sur le territoire, bien des gens

font appel à l'EBE pour l'affouage<sup>1</sup>, qu'ils avaient abandonné. Cela permet aussi de faire ce travail en toute sécurité, en évitant le travail au noir. Les exploitants forestiers, les agriculteurs et autres entreprises locales faisant appel à l'EBE sont fiers d'apporter leur pierre et de faire travailler les habitants du territoire. Les particuliers qui sollicitent les services de l'EBE se disent satisfaits à 98 % !

**Marc Pottier :** Les nouvelles activités semblent déjà évidentes à Colombelles, nous ne créons pas de faux emplois, ils répondent réellement à des manques. Les salariés de l'EBE sont fiers de cette utilité pour leur territoire et les habitants et entreprises locales changent de regard sur les demandeurs d'emploi.

**Vous siégez tous les deux au sein du comité local pour l'emploi de votre territoire, le projet modifie-t-il les relations entre les différents acteurs ?**

**Thierry Guyot :** Au départ, il a fallu convaincre les commerçants, agriculteurs, artisans et chefs d'entreprises locaux, mais aujourd'hui la majorité est investie et ils sont unanimes : ce projet favorise le bien vivre !

**Marc Pottier :** Les acteurs politiques et institutionnels évoluent dans leur approche et travaillent plus les uns avec les autres. Cela débouche sur d'autres initiatives que celles concernant le projet. D'un point de vue personnel, l'expérimentation a complètement changé mon mandat, lui donnant encore plus de sens. C'est formidable de donner au territoire et à ses élus la possibilité d'expérimenter !



**Marc Pottier,**  
maire de Colombelles



**Thierry Guyot,**  
électricien à Prémery

<sup>1</sup> Droit donné aux habitants d'une commune de couper du bois dans la forêt communale pour leur usage domestique.



QUESTI



NS À...

GAËL GIRAUD

# « Le travail est une ressource que l'on peut gérer comme un commun »

Gaël Giraud est économiste, il est notamment directeur de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et chef économiste de l'AFD (Agence française de développement).

**Vous présentez dans vos travaux la gestion des communs\* comme une solution aux trois crises majeures que vous identifiez actuellement : écologique, sociale et de la représentation politique. L'emploi peut-il être considéré comme un commun ?**

La tradition économique néoclassique postule que le travail est une marchandise privée. Il y a donc une lecture possible de la construction institutionnelle du salariat qui fait du salarié une chose, avec un « marché du travail » et un salaire fixé comme un prix dans une relation flexible entre l'offre et la demande. Pour moi, en aucune façon le travail ne peut être considéré comme une marchandise, puisque c'est une activité humaine socialisée. Personne ne travaille tout seul. Le travail est une ressource que l'on peut gérer comme un commun.

**Qu'est-ce qu'une société dans laquelle le travail serait considéré comme un commun ?**

Il y a deux aspects. D'abord, l'emploi proposé par l'État comme employeur en dernier ressort. La nécessaire transition écologique et cette proposition se rejoignent : passer d'une économie carbonée à une économie basée sur les énergies renouvelables exige beaucoup de travail humain. Le 2<sup>e</sup> aspect est l'autogestion. Le code civil français ne donne pas de statut à l'entreprise. L'objet juridique existant étant la société, détenue par les capitalistes. Il y a donc un rapport de propriété privée. L'avocat Daniel Hurstel propose de modifier le code civil pour donner à l'entreprise un statut de communauté de parties prenantes ordonnées à un travail socialement utile. Pour moi, si l'on veut que l'emploi soit un commun, il faut, en plus, que le résultat positif de l'entreprise soit redistribué entre les différentes parties prenantes.

Les expériences que l'on a au sein de l'AFD (Agence française de développement), c'est que cette gestion s'organise quand on est au bord de la crise. En matière d'emploi en France, ce qui fait obstacle, c'est que la petite élite métropolitaine des 30 % de la population ayant accès aux études supérieures et qui a des pouvoirs médiatiques, économiques, financiers et politiques, n'est pas en crise du tout.

**Qu'est-ce qui déclenche la gestion d'un commun ?**

\* La notion de « communs » est issue des travaux d'Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie américaine. Il s'agit de biens dont la consommation est exclusive mais l'accès ne peut être régulé. Leur consommation les rend donc fragiles, d'où la nécessité d'élaborer des règles élémentaires pour les gérer.

© Eric Chauvin - AFD

**4** façons de s'engager dans le projet

- » DEVENIR PARTENAIRE FINANCIER
- » DEVENIR ADHÉRENT DE L'ASSOCIATION
- » DEVENIR BÉNÉVOLE
- » REJOINDRE LE COMITÉ DE SOUTIEN PARLEMENTAIRE OU INCITER SES PARLEMENTAIRES À LE FAIRE

Dans tous les cas, rendez-vous sur notre site internet et passez à l'action via notre rubrique « S'investir dans le projet » !



TZCLD.FR



CONTACT@TZCLD.FR



02 85 52 45 49



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020